



BUREAU NATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANT BNCE-MALI

Nom de la pratique : La parentalité positive

Nom de l'organisation : (Bnce-Mali)

Pays d'intervention : Mali, Afrique de l'Ouest

Bénéficiaires : Les enfants en conflit avec la loi, leurs parents et entourage familial



Un enfant en conflit avec la loi accueilli par sa famille après libération

Juin 2015



I- Introduction

La société malienne connaît depuis deux décennies des bouleversements majeurs : Avènement de la démocratie, la modernisation des institutions, l'évolution sociétale, le développement des moyens d'informations modernes, la montée de l'individualisme... Ses changements ont eu une incidence non négligeable sur l'institution familiale traditionnelle, tant au niveau de sa composition que de son organisation, ou encore l'aptitude de ses membres à assumer leur responsabilité, la grande famille traditionnelle tant à être remplacée par une famille plus restreinte, ne comprenant que les parents et leurs enfants. Les répercussions de ces métamorphoses se font particulièrement sentir sur les enfants dont la vulnérabilité s'est trouvée accrue.

Cependant, en dépit des ratifications de tous les textes internationaux et régionaux de protection des enfants et l'intégration dans les normes internes maliennes des règles évoquées et des efforts réalisés, un grand nombre de magistrats et OPJ ont recours à répression et l'utilisation abusive et inappropriée de la détention y compris pour des infractions mineures ainsi que le manque d'alternatives contre les enfants infracteurs qui sont d'ailleurs des victimes de la société.

La détention est une expérience traumatisante pour l'enfant surtout si c'est un délinquant primaire. En prison, l'enfant se pose beaucoup de questions :
Comment ma famille va-t-elle me juger ?

Quel regard la communauté va désormais porter sur moi ?

Comment seront désormais mes relations avec ma famille ?

Le sentiment de culpabilité et de peur d'être rejeté augmente le stress carcéral.

C'est surtout en prison que l'enfant a le plus besoin de l'affection parentale. Mais malheureusement, c'est en prison que les enfants sont abandonnés par les personnes qui leurs sont très chères en particulier les parents.



II- OBJECTIFS

- ✓ Réduire le stress carcéral chez les mineurs détenus
- ✓ Faciliter la réinsertion sociale de l'enfant en conflit avec la loi
- ✓ Favoriser la communication entre Enfant et parents
- ✓ Renouer les liens familiaux brisés par l'infraction

III- DEFINITION :

La parentalité positive peut être définie comme un style d'éducation basée sur le bien-être de l'enfant.

C'est aussi le fait d'assurer pleinement ses rôles et responsabilités en tant que parents.

IV- DEMARCHE :

Elle est basée sur l'identification des parties, la prise de contact, la préparation des parties, l'organisation de la rencontre, la supervision et le suivi.

1- L'identification de l'enfant et du ou des parents

L'enfant détenu est identifié à la suite des visites hebdomadaires des agents du Bnce dans les commissariat et maisons d'arrêt.

Pour les parents, cette identification est faite grâce à la police à travers l'OPJ ou au responsable de la maison d'arrêt qui communique l'adresse ou le numéro de téléphone du ou des parents au travailleur social.

2- La Prise de contact avec les parties:

Pour l'enfant, cette prise de contact se fait par écoute.

Pour les parents, elle se fait dans un premier temps par téléphone. Ensuite une rencontre est organisée avec lui.

3- La sensibilisation :



Un travailleur sensibilisant les parents d'enfants détenus sur l'importance de leur soutien aux enfants

- Lors de la rencontre, le parent ou les parents est sensibilisé sur les conséquences de la détention sur la vie de l'enfant et sur les conséquences de sa non implication sur la situation de l'enfant:

- La déscolarisation
- Le traumatisme et le stress du milieu carcéral.
- La rupture familiale
- Les conditions de détention
- Les difficultés de réinsertion
- Les risques de récidives

Cette intervention à pour seul but de convaincre les parents à renouer le contact avec leurs enfants détenus et à les accompagner durant tout le processus de détention et d'améliorer leurs pratiques éducatives.

La rencontre avec l'enfant détenu a pour but de le mettre en confiance, de le préparer pour la rencontre.



4- La rencontre proprement dite :

Elle se passe en général dans la cour du commissariat ou de la maison d'arrêt dans un coin aménagé pour l'occasion. Elle se passe sous la supervision du travailleur social (psychologue)

- A la suite de la rencontre, parent et enfant prennent l'engagement d'entretenir des relations saines et progressivement leurs relations se renouent.

Les parents décident non seulement d'accueillir leurs enfants, mais aussi de les accompagner dans la vie.

L'enfant retrouve un nouveau souffle de vie.

V- Conditions de mise en œuvre de la médiation pré-pénale

Pour une bonne séance de parentalité positive, il est nécessaire de :

- ✓ Avoir l'adhésion de l'enfant et de ses parents
- ✓ Avoir l'adhésion des autorités policières et judiciaires

VI- Impact social

- ✓ Prise de conscience de plus en plus grande des parents et des populations par rapport aux conséquences de la détention sur l'enfant.
- ✓ L'épanouissement et mieux être des enfants détenus.
- ✓ Le renforcement de la cohésion sociale à travers la réinsertion rapide de l'enfant.

VII- Défis rencontrés lors de la mise en œuvre de la parentalité positive

- ✓ La difficulté de rentrer en contact avec certains parents. En effet, certains ne sont coopératifs ou ne sont plus joignables aux numéros qu'ils ont laissés à la police ou à la maison d'arrêt.
- ✓ L'absence de répondants pour certains enfants infracteurs. En effet, certains enfants infracteurs sont en rupture familiale et vivaient dans la rue au moment de la commission de l'infraction.



VIII- CONCLUSION

- la parentalité positive: notion très importante en matière d'aide psychosociale apportée aux parents et enfants notamment ceux en conflit avec la loi. Il ne s'agit pas d'être un parent parfait, Le tout est de savoir établir une communication parent-enfant saine, de savoir utiliser les pratiques éducatives aux bons moments

Contact de l'organisation :

Bnce –Mali, Tel : 20 23 66 54 Email : bncc_mali@yahoo.fr